



HAL
open science

L’“ Homme trace ”, arguments

Béatrice Galinon-Méléneç

► **To cite this version:**

Béatrice Galinon-Méléneç. L’“ Homme trace ”, arguments. GALINON-MELENEC Béatrice. L’Homme trace. Perspectives anthropologiques des traces contemporaines, CNRS éditions, 2011, CNRS Alpha, 978-2-271-07139-2. halshs-01079955

HAL Id: halshs-01079955

<https://shs.hal.science/halshs-01079955v1>

Submitted on 13 Nov 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

Sous la direction de
Béatrice Galinon-Méléneç

L'Homme trace

Perspectives anthropologiques des traces contemporaines

CNRS ÉDITIONS
15, rue Malebranche – 75005 PARIS
2011

Du même auteur

Ouvrages individuels

PENSER AUTREMENT LA COMMUNICATION, DU SENS COMMUN VERS LE SENS SCIENTIFIQUE, DU SENS SCIENTIFIQUE VERS LA PRATIQUE, L'Harmattan, 2007.

DE LA FORMATION A L'EMPLOI, LE ROLE DE LA COMMUNICATION, PUP, 1994.

PROJET ET COMMUNICATION DANS LES UNIVERSITÉS, Les éditions d'organisation, 1991.

Direction d'ouvrages scientifiques

HOMME ANIMAL, QUELLES RELATIONS, QUELLES COMMUNICATIONS ?, PURH, 2003.

LE CORPS COMMUNICANT, LE XXI^{ÈME} SIÈCLE, CIVILISATION DU CORPS ?, L'Harmattan, 2008 (en collaboration avec Fabienne Martin-Juchat).

Mes plus vifs remerciements :

À Françoise GUYOT, à Sébastien HAULE
et à Fabienne LE FRIEC

sans qui *L'homme trace* n'aurait pas pu être édité dans les délais.

Béatrice Galinon-Méléneç

Ouvrage réalisé grâce au soutien financier
de l'université du HAVRE

© CNRS Éditions, Paris, 2011
ISBN : 978-2-271-07104-0

Sommaire

Sommaire	7
Liminaire.....	11
« L'Homme trace », arguments	13
Béatrice GALINON-MÉLÉNEC	
Prolégomènes illustrés de la trace, l'exemple du 20 juillet 1969	15
Béatrice GALINON-MÉLÉNEC	
L'universalité de la trace. Le XXI ^e siècle, siècle de la trace ?	32
Béatrice GALINON-MÉLÉNEC	

LIVRE I. QUESTIONS DE LANGAGE

Complexité de la notion de trace. De la traque au tracé.	59
Yves JEANNERET	
Les interactions homme-machine : la trace en perspective	87
Groupe NU : nouveaux usages	
Facebook et les sites de socialisation : une surveillance librement consentie.....	105
Fabienne MARTIN-JUCHAT et Julien PIERRE	
Traces langagières en psychologie sociale de la communication.....	127
Nadia LEPASTOUREL et Benoît TESTÉ	

LIVRE II. LE CORPS COMME ENTOUR SÉMIOTIQUE

- L'indicible et l'indiciel :
empreinte gustative et trace figurative 151
Jean-Jacques BOUTAUD et Stéphane DUFOUR
- Du diagnostic médical au diagnostic social,
le signe-trace au fil des jours 171
Béatrice GALINON-MÉLÉNEC
- Fragments théoriques du signe-trace.
Propos sur le corps communicant..... 191
Béatrice GALINON-MÉLÉNEC
- L'Homme interactionniste en politique..... 213
Annick MONSEIGNE
- L'intégration sociale par la traçabilité..... 233
Christian PAPILLOUD

LIVRE III. L'INTENTIONNALITÉ DE LA MARQUE

- Flux et territoires : de la trace à la marque,
une question de distance 249
Benjamin STECK
- Les institutions de la médiation symbolique
en quête de l'homme-trace 273
Gino GRAMACCIA
- Les distinctions honorifiques
en tant que traces institutionnelles..... 289
Gilles GAUTHIER

Traces coloniales. Le « Blanc » et « l'Indigène », regards-traces croisés dans la mondialisation.....	305
Michel LESOURD	
À la recherche des sans trace : cultures, espaces et citoyennetés	331
Marc BERNARDOT	
CONCLUSION	349
Déclinaisons du paradigme de la trace	351
Béatrice GALINON-MÉLÉNEC	
INDEX GÉNÉRAL	373
INDEX DES RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	387
TABLE DES FIGURES	396
TABLEAUX	396
COORDONNÉES DES AUTEURS	397
TABLE DES MATIÈRES	401

Liminaire

L'« Homme trace », arguments

Béatrice GALINON-MÉLÉNEC

Grâce à la technologie, la majorité des activités de l'Homme d'aujourd'hui laisse des traces qui permettent à des tiers de tracer son profil. Le boîtier EDF révèle à quelle heure il ouvre sa lumière ; la carte à puces de la RATP signale l'heure et le lieu de sa prise de transport en commun ; son téléphone mobile, ses mails, son GPS, sa carte bleue, etc. fournissent des informations sur ses déplacements et ses activités. Ces traces s'enregistrent et, connectées entre elles, sont susceptibles de scanner¹ l'individu, de faire apparaître une image de lui qui n'est visible que depuis la généralisation de l'usage de la numérisation. Ainsi l'« Homme trace » désignerait cet Homme du XXI^e siècle laissant partout les traces de son passage et de ses activités, susceptible d'être traqué par les marchands, observé au plus intime par des voyeurs de toute nature, sanctionné pour tout écart au regard de la norme ... autant de risques soulevant des inquiétudes légitimes au regard du respect de l'intimité, du respect des libertés individuelles et de l'éthique. Ces phénomènes récents ayant suscité de très intéressantes analyses de la part de nos collègues chercheurs en sciences humaines, nous entreprenons dans cet ouvrage d'englober ces aspects dans une définition de l'« Homme trace » intégrant, de façon complémentaire aux précédentes, d'autres traces langagières, d'autres traces corporelles, d'autres traces de mobilité. Il en ressort que si notre appellation l'« Homme trace » souhaitait se faire l'écho de préoccupations contemporaines, elle renvoie plus structurellement à des hypothèses sur la nature fondamentale de l'homme. Il est assez généralement admis en effet que l'Homme porte les empreintes de son histoire et de l'environnement dans lequel il s'est construit, que les comportements de l'Homme, ses actions, ses choix, ses jugements, laissent des traces dans son environnement. Il s'agit donc, ici,

1. Terme utilisé en médecine, issu du verbe anglais *to scan*, pour signifier une méthode d'imagerie médicale balayant tous les éléments avant de reconstituer une image globale.

tout en rappelant dans plusieurs chapitres les fondements de cette hypothèse anthropologique, d'aller plus loin dans l'analyse. Par exemple, sont posées les questions portant sur la transparence, la visibilité, l'attention, la perception, le contexte, l'authentification des traces et sur le jugement porté sur elles. Sont progressivement aussi enrichies les assimilations de sens entre trace et empreinte, trace et marque, trace et quantité infime, trace et impression, trace et mémoire.

L'« Homme trace » fut d'abord un projet d'ouvrage individuel reliant la figure de l'« Homme trace » et la notion de « signe-trace » dans une double dimension, théorique et pratique, illustrée par l'examen des paramètres en jeu dans toute communication interpersonnelle en co-présence. De ce projet initial, demeure un chapitre théorique (« Fragments théoriques du signe-trace ») et plusieurs chapitres illustratifs. Ils permettent de comprendre que, pour nous, « tout est signe-trace » et, qu'à ce titre, prétendre explorer l'infini des traces relèverait de l'absurde. Ainsi, les traces étudiées dans l'ouvrage ne peuvent prétendre à l'exhaustivité et sont exposées uniquement dans l'objectif de mettre en évidence un certain nombre de paramètres interférant dans l'interprétation de la trace. Transformer *L'Homme trace* en un ouvrage collectif posait donc la question du choix des exemples, des disciplines scientifiques et des auteurs à solliciter. Il se fit sur des critères particuliers : la proximité scientifique, culturelle et amicale, et la possibilité de participation à des séminaires de recherches sur le sujet. Cette publication qui offre la possibilité de partager une partie des échanges ainsi établis ne donne la place qu'à une partie d'entre eux. D'autres publications suivront. Le peu de références sur le sujet a rendu la tâche ardue à la majorité des auteurs. Je les remercie très sincèrement d'avoir malgré tout tracé avec moi le début du chemin.

Prolégomènes illustrés de la trace, l'exemple du 20 juillet 1969

Béatrice GALINON-MÉLÉNEC

INTRODUCTION

LA TRACE AU FUTUR : LA CONQUÊTE DE L'ESPACE

Ce chapitre propose une introduction imagée de quelques facettes – non exhaustives – de la trace, facettes qui sont présentées en utilisant un vocabulaire plus abstrait dans « L'universalité de la trace. Le XXI^e siècle, siècle de la trace ? ». Le recours à l'illustration souhaite inviter aux raisonnements¹ et accroître le désir de connaissances en montrant aux lecteurs non familiers des sciences humaines et sociales qu'ils sont confrontés en diverses occasions aux questions soulevées dans l'ouvrage. L'objectif est de les inciter ainsi à se référer aux chapitres théoriques² qui explicitent les arrières plans conceptuels. L'usage de l'italique offre un repérage visuel immédiat des termes qui font l'objet de développements par les auteurs de *L'Homme trace*. En même temps, les commentaires sur la médiatisation visuelle d'un événement offrent l'opportunité de mettre en évidence l'intérêt de prendre de la distance par rapport aux images diffusées par les médias³.

Dans ce contexte de présentation des dimensions de la trace, nous avons choisi d'analyser un événement qui a marqué le XX^e siècle en permettant à l'Homme de concevoir un avenir hors des frontières terrestres dans lesquelles il était jusqu'alors cantonné. Cet événement

1. Cf. ARNHEIM R., *Image et cognition*, PUF, 1989, 288 p.

2. Dans cette préface illustrée, nous simplifions les liens et indiquons des renvois aux chapitres de l'ouvrage dans cette optique. Pour mieux saisir les référents théoriques, il convient de se reporter aux chapitres proprement dits et à leur bibliographie.

3. Et cela pour tout type de média. À ce sujet, cf. DARRAS B., CASANOVA F., « Multimédia et métasémiotique iconique », *MEI, Multimédia et savoirs*, n°11, 2000, p. 157-169.

est majeur non seulement parce qu'il correspond à une prouesse technique, mais aussi parce qu'il est l'illustration moderne du désir de mobilité de l'Homme, désir ancestral qui répond à la nécessité de trouver de nouvelles ressources pour répondre à ses besoins. À chaque étape de l'histoire, des innovations techniques (la roue, la vapeur, etc.) ont ouvert de nouvelles perspectives dont les conséquences économiques, culturelles et politiques constituent dans notre présent les traces du passé. Cette dimension temporelle de la trace (la trace du passé dans le présent) se doit d'être placée en perspective dans une approche plus complète qui intègre le futur (qui implique ce que sera l'interprétation des traces laissées par l'Homme d'aujourd'hui).

La stratégie de communication de la NASA concernant la *trace de pas*⁴ laissée sur la lune nous a paru, malgré (ou à cause de) sa trivialité⁵, intéressante à analyser pour évoquer le rapport entre l'*intentionnalité*⁶ de la trace et son *interprétation*. Le fait que ces *traces intentionnelles* soient comprises implique certains attendus que nous présentons rapidement pour rappeler l'*indexation*⁷ de la signification et introduire certains chapitres. Dans le même objectif, considérant que nous n'avons pas accès à la trace elle-même (la *trace* du pas de l'homme sur la lune) mais à la *trace de trace* (les images de l'événement), l'intention affichée de la trace laissée pour le futur dissimule de fait l'intention de la mise en *visibilité* d'une trace pour le

4. De nombreux événements scientifiques marquent cette période de l'évolution de l'Homme. Dans cet ouvrage, les traces de l'Homme ont été interrogées dans une inscription matérielle extérieure à lui-même. Mais, l'avancée de la science permettant de mêler matière inerte et chair pour effectuer la maintenance des corps et pour développer ses capacités sensorielles et cognitives, il conviendrait également d'étudier comment l'Homme fait évoluer les corps humains et leurs modes de reproduction. C'est l'objet d'un prochain ouvrage.

5. Sur la question de la trivialité, cf. JEANNERET Y., *Penser la trivialité*, Lavoisier et Hermès, 2008.

6. Cet angle, choisi pour les besoins de la cause, n'est qu'une des facettes de la trace. La question de l'intentionnalité ou de la non-intentionnalité de la trace trouve des réponses différentes selon les contextes et les événements. Une lecture attentive des différents auteurs réunis dans cet ouvrage permettra d'en saisir les nuances.

7. Cf. *infra* le chapitre d'Yves JEANNERET « Complexité de la notion de trace ».

présent. Le pas de l'Homme sur une autre planète entre en correspondance avec d'autres traces, évoquées par les auteurs, traces d'hommes quittant leurs lieux d'origine, traversant les *territoires*⁸, traçant des chemins, inscrivant leurs *tracés*, choisissant les lieux propices à leur sédentarisation, bousculant les peuples déjà installés, imposant leur culture. Mais aussi, avec celle des *migrants*⁹ qui se déplacent sur la planète terre à la recherche de terres d'asile où ils espèrent trouver des conditions politiques, culturelles, économiques qu'ils ne trouvent plus en quantité ou qualité dans leur pays d'origine. Enfin, cette trace de pas présente l'avantage de symboliser le concept d'une trace qui condenserait passé, présent et avenir dans une forme de *capital permanent de représentations*¹⁰.

L'INSTRUMENTALISATION DE LA TRACE : ÉTUDE D'UN CAS MÉDIATIQUE¹¹

La mise en spectacle d'une trace symbolique

La trace de pas de l'Homme sur la lune est hautement *symbolique* d'« un grand bond pour l'humanité¹² ». Ce pas du 20 juillet 1969 à

8. Cf. *infra* Benjamin STECK, « Flux et territoires : de la trace à la marque, une question de distance ».

9. Les questions posées par les migrations sont posées, plus particulièrement, directement ou indirectement dans les chapitres de Marc BERNARDOT, de Gino GRAMACCIA, de Michel LESOURD et Benjamin STECK.

10. GALINON-MÉLÉNEC B., *Penser autrement la communication, du sens commun vers le sens scientifique ; du sens scientifique vers la pratique*, L'Harmattan, 2007 et *infra* dans le titre 2 les chapitres explorant la notion de « signe-trace ».

11. La relation entre trace et médias fait l'objet de plusieurs analyses dans l'ouvrage, en particulier en ce qui concerne les nouvelles technologies de la communication. On se référera ainsi au chapitre collectif du groupe NU avec Jacques LABICHE et Maryvonne HOLZEM, au chapitre de Christian PAPILLOU, à celui de Fabienne MARTIN-JUCHAT et Julien PIERRE, ainsi qu'à celui d'Yves JEANNERET, sans exclure les autres tant les médias influencent en permanence nos interprétations et, à ce titre, font l'objet de nombreux enjeux.

12. « *That's one small step for (a) man, one giant leap for mankind* », phrase de Neil ARMSTRONG au moment où il pose son pied gauche sur la lune. Source : <http://history.nasa.gov>.

2 heures et 56 minutes a été retransmis par les télévisions du monde entier¹³. Des photographies extraites de ces films ont fixé sur papier la trace de cet exploit. On y remarque une mise en scène soigneusement orchestrée où la trace des pas de l'homme apparaît en premier plan. Ce choix de l'*empreinte* du pas renvoie à la définition la plus répandue et primaire de la trace. L'objectif de cette mise en visibilité de la trace de pas répond à la nécessité de valider l'existence de l'exploit accompli par l'Homme, validation à faire valoir autant auprès des contemporains de l'exploit (de l'espèce humaine ou d'autres espèces aptes à repérer l'exploit) qu'aux générations (humaines ou non humaines) qui suivront. Un *marquage* que l'Homme voudrait indélébile pour signifier aux autres êtres aptes à le voir et à l'interpréter que lui, l'Homme, est bien venu sur la lune. Dans cette démarche de marquage¹⁴, l'Homme est supposé s'adresser à l'avenir¹⁵ et laisser une trace de l'espèce humaine à ce qui sera peut-être demain le « post-humain ».

Un *dispositif* lourd avait ainsi été mis en place par la NASA pour donner à l'événement un poids *sémiotique* incontestable. Cette lourdeur a provoqué un questionnement gnoséologique : ce qui a été porté à notre connaissance *via* les médias a-t-il *réellement* existé ?

Spectacle ou réalité ?

Un certain nombre de personnes mettant en cause le visible, l'apparent, transmis par les médias, des expéditions¹⁶ ont été lancées en vue de légitimer la réalité des traces captées par les images. Il s'agit de prouver que les films et les photographies ne sont pas tru-

13. Retransmis en direct sur l'ensemble de la planète, il est estimé que 500 millions de téléspectateurs et d'auditeurs ont suivi l'atterrissage et la marche du premier homme sur la lune.

14. La question de la marque est développée dans plusieurs chapitres dont ceux de Benjamin STECK, Michel LESOURD, Nadia LEPASTOUREL et Benoît TESTE et Yves JEANNERET.

15. Dans cet ouvrage, des auteurs repèrent la trace du passé dans le présent, et étudient assez fréquemment la trace involontaire laissée par l'Homme. D'autres étudient l'intentionnalité d'une trace laissée pour l'avenir.

16. Entre le 11 et le 15 juillet 2009, la sonde LUNAR RECONNAISSANCE ORBITER a photographié les sites d'alunissages à la recherche des traces prouvant la véracité de l'événement.

qués, que ces traces de traces (la photographie est elle-même une trace¹⁷) ne sont pas fabriquées pour conduire à une interprétation qui éloignerait¹⁸ de la véracité des faits. Pour comprendre cette mise en cause, il faut repérer que cet homme qui pose le pied sur la lune n'est pas issu de n'importe quel pays. Il est originaire d'un pays, symbole de ce qui fut un jour le pays de la migration vers un nouveau monde, le pays qui à l'époque de l'exploit est en concurrence avec l'URSS dans la conquête de l'espace. L'enjeu entre les deux puissances est très fort. La NASA s'est engagée et avec elle, le président américain. La NASA est de fait soupçonnée de ne pas avoir été en mesure de tenir ses engagements et, ne pouvant techniquement accomplir cet exploit, d'avoir produit des images visant à laisser des *traces objectives* d'un exploit qui en fait n'aurait pas eu lieu. Les médias auraient été *instrumentalisés* par la NASA pour construire de toutes pièces un événement actualisant la notion du mythe américain pionnier ouvrant l'avenir de l'Homme vers la conquête de nouveaux *territoires*¹⁹.

Ainsi toute trace est *polysémique* et est interprétée différemment selon les contextes et les enjeux qu'elle représente dans les *systèmes* (politiques, économiques, médiatiques, symboliques, etc.) où elle s'insère.

Le rapport image²⁰/commentaire dans la signification de la trace

En juillet 1969, la retransmission de l'événement sur les écrans de télévision du monde entier produit un effet de réalité. Les images²¹

17. Cf. *infra* « Complexité de la notion de trace ».

18. On rejoint ici le rapport que le détective entretient avec la trace et l'indice.

19. Sur la question des territoires, cf. le titre III.

20. Sur la question de la relation de la figuration de la trace, de la mise en discours de l'indicible de la trace, cf. le chapitre de Jean-Jacques BOUTAUD et Stéphane DUFOR proposant une analyse de « l'empreinte gustative ».

21. La photographie montre nettement les traces de ses pas. Si on imagine que la photographie est authentique, elle capte sous forme de trace (la photographie est une trace) la trace du pied de l'homme posé sur la lune. L'empreinte de la semelle sur le sol lunaire est d'autant plus profonde que le poids de l'homme est lourd.

donnent à l'information une *authentification*²², une sorte de « *rapport expérientiel médiat*²³ » entre le téléspectateur et le monde des faits. Les *commentaires* des journalistes contribuent à *orienter le sens* à attribuer aux images transmises : ils « *sémiotisent* » l'information. Par le contenu de leur narration²⁴, ils fournissent à la fois du vraisemblable, du spectaculaire et du performatif : oui, l'Homme est bien en train de marcher sur la lune, oui l'avenir est ouvert, oui l'Homme peut mettre son intelligence, son savoir et sa science pour aller toujours plus loin ; et parmi les humains, celui qui est à la pointe de l'avancée technologique et mérite d'être repéré par le futur, c'est l'américain (le drapeau sur l'image est américain). Les *signes-traces* deviennent clairement des *signes-signaux*.

La signification du drapeau

Le drapeau en tant que signe-symbole

L'image véhiculée met en scène des *signes-symboles* : en premier plan, les traces de pas fortement ancrées dans le sol montrant le trajet de l'astronaute, puis l'astronaute à côté et devant lequel est planté le drapeau américain (Cf. figure 1 « Aldrin salutes the U.S. flag » en annexe).

Le fait que les *traces* de pas apparaissent au premier plan renvoie comme par magie au premier sens que le dictionnaire *LE ROBERT* donne au mot « trace » : celle laissée par « le passage d'un être ou d'un objet²⁵ ». Cette dimension primaire de la trace (de l'ordre de la

22. Cf. DRAGAN I., « Traces de l'éphémère dans l'information médiatique », conférence donnée à l'université du Havre, CDHET/CIRTAI, mars 2010.

23. Sur la question de la relation du rapport expérientiel direct, cf. *infra* « L'indice et l'indiciel. Empreinte gustative et trace figurative ».

24. Sur la question des traces langagières et le lien entre langage, traces, activités cognitives et jugement, cf. Nadia LEPASTOUREL et Benoît TESTE « Traces langagières en psychologie sociale de la communication ».

25. *Dictionnaire LE ROBERT I*, 1990, p. 1993 : « Sens 1° : « [...] La trace de vos pas ...n'était...pas effacée » (Muss.).(...) ». Sens suivi de celui de piste : « Des traces de pas sur la neige conduisait à un pavillon » (Carco), (...). Sens de preuve d'une chose qui a existé : « Les tâches de sang trouvées sur le sol témoignaient que la personne disparue de son domicile avait été blessée. (...) La

matérialité) est immédiatement complétée par une dimension secondaire, celle du symbole (le drapeau). La trace du passage de l'homme sur la lune n'est pas seulement l'empreinte du pas inscrite dans un sol, marqué « au fer rouge » comme peut l'être la peau de la bête, mais aussi le drapeau américain trace symbolique de l'appartenance nationale de l'Homme qui a posé le premier son pied sur la lune.

*Le drapeau en tant que trace d'usage*²⁶

Malgré son aspect trivial, le signe-signal volontairement placé (le fait de planter le drapeau national)²⁷ pour signifier (ici la conquête d'un nouvel espace) n'induit pas automatiquement la compréhension du signe. L'interprétation du signe-signal ne pourra être faite « comme souhaitée » que si les *récepteurs* (ici du siècle ou millénaire futur) connaissent la symbolique de ce signe d'usage chez les terriens du XX^e siècle. Autrement dit, le drapeau devient *trace d'usage*²⁸ (ce qui le distingue de la trace de pas qui est *trace de passage*). Pour interpréter qu'il s'agit d'un drapeau américain, il faut également repérer en quoi ses couleurs et ses signes correspondent à un *symbole* significatif de l'*identité* du conquérant. Pour mieux saisir, les raisons de ce signe-signal, il faudrait également que les *récepteurs* du signe connaissent le contexte politique de l'époque (la guerre froide URSS/USA²⁹).

porte ne portait aucune trace d'effraction et les policiers conclurent qu'il s'agissait d'un familier de la victime "[...]. »

En ce qui concerne le rapport institution et instrumentalisation de la trace, cf. *infra* Gino GRAMACCIA « Les institutions de la médiation symbolique en quête de l'Homme trace ».

26. Sur la question des traces d'usage, cf. le chapitre d'Yves JEANNERET, *op. cit.*

27. Sa présence est intentionnelle et le but est de laisser une trace incontestable et symbolique (le drapeau planté sur un sol étranger est un signe, signal de conquête ; ses couleurs et leurs positionnement sont signifiants d'une appartenance à un pays : les USA) du passage de l'Homme (américain puisque le drapeau est la marque de l'Amérique) sur la lune.

28. La conquête d'un territoire se symbolise par le fait de planter un drapeau.

29. Pendant les douze années qui précèdent l'événement (1957-1969), le monde est en pleine « Guerre froide ». L'URSS et les États-Unis se livrent une compétition technologique acharnée où la supériorité technologique devient le signe-trace de la performance du système politique qui les produit. Les vols

Exemple de trace institutionnelle : la médaille remise à Neil Armstrong

L'exploit de Neil Armstrong a duré deux heures et trente minutes. C'est peu dans la vie d'un homme. Du fait de l'enjeu de ces minutes dans les différents systèmes, il est important d'en *pérenniser* la trace. La NASA crée une *distinction*, la Congressional Space Medal of Honor, *trace institutionnelle*³⁰ pour récompenser « tout astronaute s'étant distingué en mission par ses efforts et par ses contributions pour le bien-être de la nation et de l'humanité ». Cette *distinction* portée par l'astronaute transforme l'événement, par définition *éphémère*, en une nouvelle matérialité (la médaille) trace symbolique d'une reconnaissance collective de la nation. La trace ici n'est plus directement liée au fait – comme peut l'être l'empreinte du pas – elle est directement liée à l'*intention* collective d'un devoir de reconnaissance de la nation envers un individu.

PROCESSUS DYNAMIQUES DES SYSTÈMES INDIVIDUELS ET SOCIAUX

Polysémie des traces et recherche d'indices

Le programme Apollo qui a conduit l'Homme à se poser sur la lune ayant fait l'objet d'une rumeur mettant en doute la véracité de la mission et l'authenticité des documents, les contestataires de la réalité de l'événement se transforment en *détectives* privés pour lever le doute. En août 2006, la NASA a annoncé avoir égaré les cassettes (enregistrements vidéo et télémétriques) de la mission Apollo 11, et avoir nommé une équipe chargée de les retrouver.

habités et l'envoi d'un homme sur la lune deviennent alors un objectif prioritaire, symbole d'une supériorité non seulement technologique mais « globale ».

30. La fonction de la distinction honorifique en tant que trace institutionnelle est analysée *infra* par Gilles GAUTHIER dans le chapitre « Les distinctions honorifiques en tant que traces institutionnelles ».

En juillet 2009, la NASA a indiqué ne pas avoir retrouvé les cassettes originales de l'enregistrement³¹. Cette disparition de traces³² peut être interprétée comme un *indice* plaidant en faveur de la manipulation des images et de la non-réalité de la mission Appollo. Sachant que la mise en cause de la réalité des faits s'est faite dès 1969, date de l'événement, on peut tout à fait penser que la disparition des images-traces est volontaire. Ainsi, paradoxalement, l'absence de *trace* peut-elle prendre la forme d'une trace, l'indice d'un effacement³³.

L'absence de trace comme indice

Dans le cas d'une mise en scène soigneusement orchestrée, tous les signes sont placés dans un objectif d'identification, leur caractère est *démonstratif*. Ils sont là pour produire un sens voulu. Cependant, la réalité étant un *entrelacement* complexe de signes, toute simplification laisse transparaître, en creux, la *trace* de l'effacement de signes-traces. L'effacement de signes-traces portant de l'ombre à la visibilité des signes volontairement mis en avant pour induire du sens peut être envisagé. Trop peu de signes-traces peut donc devenir un signe *invisible-visible*, un langage muet mais *signifiant*.

L'indexation du signe-trace

Pour lever l'indétermination du sens des signes, une solution consiste à indexer des signes à un élément de référence. Pour les partisans du doute, la recherche se fait sur les comportements du Président Nixon pendant la période. Pour eux, le fait que Nixon ait demandé en

31. Source : Futura-sciences.com, 18 juillet 2009. À défaut, elle a récupéré auprès de diverses sources – TV notamment – des retransmissions de la mission Appollo 11, qui ont été restaurées.

32. Pour la question de l'enjeu de la disparition des traces, nous renvoyons *infra* aux chapitres qui traitent des migrants et en particulier à ceux de Marc BERNARDOT et de Gino GRAMACCIA.

33. Effacer le signe-trace pour effacer la reconnaissance de la trace est le souhait des meurtriers, comme de tous ceux qui craignent que les signes traces deviennent des indices de leur culpabilité réelle ou imaginée.

mai 1969 au FBI d'intervenir afin d'éviter les fuites dans la presse³⁴, à propos de bombardements secrets qu'il a autorisés sur le Cambodge, est un premier indicateur de la grammaire génératrice des comportements³⁵ de Nixon. Le fait que, plus tard, il ait dû démissionner à l'issue de l'affaire du Watergate³⁶ légitime encore davantage l'idée que Nixon³⁷ puisse manipuler des *traces* pour faire obstruction au dévoilement de la *réalité* des faits. Ainsi indexée, la disparition des films dans les archives de la NASA apparaît-elle à leurs yeux comme le signe-trace³⁸ d'une continuité comportementale de Nixon. Cette indexation corrobore l'interprétation d'un événement artificiellement construit, d'un artefact politico-médiatique à des fins de démonstration de pouvoir.

La traçabilité des traces

Cette disparition des images n'est pas totale car des images de l'événement subsistent, notamment grâce aux *archives* des médias (journaux, émissions de télévision³⁹, etc.). Grâce également, aux traces qui circulent sur Internet⁴⁰, et dont le caractère de mondialisa-

34. « War and Protest - the US in Vietnam (1969 - 1970) », *BBC*, 17/04/2002.

35. Sur ce thème, cf. *infra* les chapitres de Béatrice GALINON-MÉLÉNEC et celui d'Annick MONSEIGNE.

36. En 1974, les journalistes du Washington Post révèlent qu'il y a eu en 1972 la pose de micros dans les locaux du Parti démocrate américain qui siège dans l'immeuble du Watergate. Les journalistes continuent l'enquête et dévoilent un grand nombre de pratiques illégales dans l'équipe présidentielle de Nixon.

37. Sur les questions de communication politique, cf. *infra* le chapitre d'Annick MONSEIGNE.

38. Cf. *infra* titre 2 « Fragments théoriques du signe-trace ».

39. Par exemple : <http://www.ina.fr/sciences-et-techniques/espace/video/CPF86601499/apollo-11-premiers-pas-sur-la-lune.fr.html>.

40. Pour des illustrations de la question du lien entre traces, traçabilité et développement des technologies de communication, nous renvoyons *infra* aux chapitres de Julien PIERRE et Fabienne MARTIN-JUCHAT « Facebook et les sites de socialisation : émergence d'un modèle de surveillance librement consentie » et Christian PAPILLOUD « L'intégration sociale par la traçabilité ». En ce qui concerne la question des traces laissées sur le Web, on se référera au chapitre de Julien PIERRE et Fabienne MARTIN-JUCHAT, ainsi qu'à leur bibliographie.

tion rend l'effacement sinon impossible du moins difficile. Ces images font l'objet d'un examen attentif des « enquêteurs » à la recherche d'indices plaidant à la faveur de l'une ou l'autre thèse. Ainsi, le fait que le drapeau « flotte » au vent alors qu'il n'y a pas d'atmosphère sur la lune est pour les uns un indice de manipulation de la trace (l'image trace), pour les autres une simple erreur visuelle : le drapeau ne flotte pas, il est plissé comme en témoigne sa fabrication imitant l'aspect fripé.

Le retour au terrain

Dans la perspective de recherches de preuves, de nouvelles expéditions sont entreprises : si lors de l'une d'elles, un robot photographie les traces de pas sur la lune, le raisonnement qui s'effectue est le suivant : s'il y a une trace de pas sur la photographie, c'est qu'il y a effectivement trace de pas sur le sol lunaire ; s'il y a trace du pas humain sur le sol lunaire, c'est bien que l'Homme y a posé le pied. On voit donc qu'il y a là *un rapport de causalité*⁴¹ intégrant une dimension temporelle : la continuité et la succession entre présent et passé. On voit également que c'est l'existence présente d'un phénomène qui renvoie à l'existence passée (*dimension résiduelle*⁴²) d'un autre phénomène qui est en cause et que ce renvoi n'est possible que parce que celui qui observe la trace (l'empreinte de la semelle dans le sol) corréle le phénomène présent (observation immédiate) avec le *phénomène absent* (l'homme sur la lune).

Remarquons également qu'il y a ici deux formes de traces, celle qui est inscrite dans la matière-sol (l'empreinte du pas) et celle qui circule (l'image). L'une comme l'autre sont interprétées à partir de *processus dynamiques* qui mettent en jeu des *systèmes* multiples individuels et sociaux.

41. Sur la dimension causale de la trace, cf. *infra* « Complexité de la notion de trace » et « Fragments théoriques du signe-trace ».

42. Sur la dimension résiduelle, cf. *infra* « Les distinctions honorifiques en tant que traces institutionnelles » par Gilles GAUTHIER.

CONCLUSION : AU-DELÀ DE LA DIVERSITÉ DES FACETTES DE LA TRACE

Souhaitant adresser cet ouvrage à un large lectorat d'origine culturelle différenciée, nous avons conçu ce chapitre de présentation de la trace humaine pour introduire la terminologie plus conceptuelle utilisée par les auteurs de l'ouvrage *L'Homme trace*.

Dans cette présentation, nous avons souhaité mettre en évidence un des points central de l'ouvrage : le sens de la trace doit être compris par une mise en rapport entre un fait et la *capacité réceptive et interprétative* que l'on peut en avoir, cette capacité pouvant évoluer dans le temps et dans l'espace. La trace se repère et s'interprète en fonction de processus d'interactions entre un *individu en situation* d'interprétation et les *environnements* (individuels, familiaux, culturels, sociaux et plus généralement humains et non humains) dans lesquels il s'insère.

Avec cette illustration des différentes facettes de la trace, nous espérons conduire l'étudiant et l'autodidacte vers la découverte de la palette conceptuelle présentée dans l'ouvrage par des sémioticiens, des sociologues, des psychologues, des géographes, des théoriciens et praticiens des sciences de l'information et de la communication. Au-delà de leurs différences, le plus souvent liées à leur appartenance disciplinaire, ces auteurs entraînent le lecteur dans la conviction de ce qui les rassemble : l'« Homme trace » porte en lui et hors de lui la *déclinaison multimodale* de sa *complexité* ; l'interprétation de ses traces suppose de replacer le sens au cœur de l'entrelacement de systèmes complexes eux-mêmes en *interactions*.

RÉCAPITULATIF DES MOTS MIS EN ITALIQUES

Dans l'ordre d'apparition dans le texte, mots mis en italiques pour signifier un renvoi à des développements spécifiques opérés dans les chapitres de *L'Homme trace* :

Intention, interprétation, indexation, visibilité, représentation, symbole, empreinte, marquage (marque), dispositif, sémiotique, apparent, médias, réalité, traces de traces, objectif, instrumentalisé (instrumentalisation), territoires, polysémie, systèmes, authentification, rapport expérientiel, signe, signes-traces, signes-signaux, sens, matérialité, trace d'usage, trace de passage, identité, trace institutionnelle, indice, démonstratif, invisible, signifiant, archives, rapport de causalité, dimension résiduelle, présent/absent, processus dynamiques, capacité réceptive et interprétative, individu en situation, environnements, déclinaison multimodale, complexité, entrelacements.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES⁴³

- ARNHEIM R., *Image et cognition*, Paris, PUF, 1989.
- BALLE F., *Les médias*, Paris, PUF, Que sais-je ?, 5^e éd., 2010.
- BALLE F., *Médias et Sociétés*, Paris, Montchrestien, 14^e éd., 2009
- BOURSIN F. (dir.), *Dialogues politiques images et miroirs*, *Revue Communication & langage*, n°148, 2006.
- COURBET D., *Communication médiatique : les apports de la psychologie sociale. Pour une pluralité épistémologique, théorique et méthodologique en SIC*, Thèse d'HDR, Université de Provence Aix Marseille, 2004.
- DARRAS B., « L'enquête sémiotique appliquée à l'étude des images. Présentation des théories de C.S. Peirce sur la signification, la croyance et l'habitude », dans Anne BEYAERT-GESLIN (dir.), *L'image entre sens et signification*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2006, p. 15-34.
- DARRAS B., CASANOVA F., « Multimédia et métasémiotique iconique », *MEI, Multimédia et savoirs*, n°11, 2000, p.157-169.
- DAVALLON J., « Sociosémiotique des images », dans Anne DECROSSE (dir.), *L'esprit de société*, Liège, Mardaga, 1993, p. 241-280.
- DEBRAY R., *Vie et mort de l'image*, Paris, Gallimard, 1994.
- ECO U., « Sémiologie des messages visuels », dans *Communications*, n°15, 1970, p. 11-55.
- DRAGAN I., « Traces de l'éphémère dans l'information médiatique », conférence donnée dans le cadre d'un séminaire de recherches CDHET/CIRTAI, Université du Havre, mars 2010.
- JOLY M., *Introduction à l'analyse de l'image*, Paris, Armand Colin, 1993.
- MATHIEN M., *Histoire, mémoire et médias*, Bruxelles, Bruylant, 2009.
- MIÈGE B., *Médias et communication en Europe*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1990.
- MIÈGE B. (dir.), *Journalisme et pratiques journalistiques*, Grenoble, Revue Les enjeux, 2002.
- ODIN R., *Cinéma et production de sens*, Paris, Armand Colin, 1990.

43. Pour une bibliographie plus généraliste des auteurs, cf. la bibliographie du chapitre introductif « L'universalité de la trace. Le XXI^e siècle, siècle de la trace » et de la conclusion générale « Déclinaisons du paradigme de la trace ».

VEYRAT-MASSON I., COHEN E. (dir.), *Télévision, la quête de l'indépendance*, dossier de la revue *Le temps des medias*, n°13, 2010.

WALTER J., *La Shoah à l'épreuve de l'image*, Paris, P.U.F., 2005.

ANNEXE

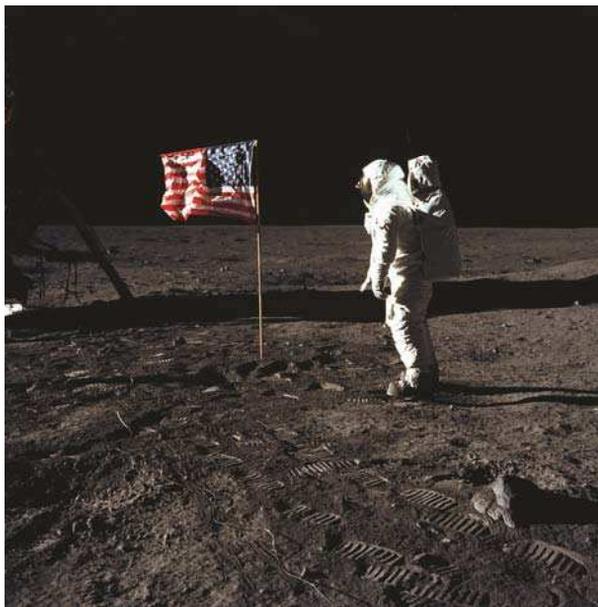


Figure 1 : Aldrin salutes the U.S. Flag
(Source : cliché AS11-40-5875 :
<http://history.nasa.gov/ap11ann/kippsphotos/5875.jpg>⁴⁴).

44. Apollo 11 Image Gallery All photographs on this website are courtesy of the National Aeronautics and Space Administration, specifically the NASA History Office and the NASA JSC Media Services Center.

L'universalité de la trace. Le XXI^e siècle, siècle de la trace ?

Béatrice GALINON-MÉLÉNEC¹

Partant du principe que le passé nourrit le présent pour propulser l'Homme dans le futur, le titre de l'ouvrage *L'Homme trace*, qui renvoie aux traces de l'Homme, à leurs productions et à leurs interprétations, aurait pu s'écrire « *L'Homme trace aujourd'hui son futur à partir de son passé* » pour signifier que l'intelligence des événements se produisant après coup, la compréhension du passé, née au travers de ses *traces*, propulse dans le présent un ressort nouveau².

Dans la société contemporaine, la question de la traçabilité³ jouit d'un intérêt tout à fait considérable et de sphères d'application très diversifiées, et cela sans que ne soit réellement interrogée la signification de la trace. Il existe une forme d'entente muette sur le sens du terme, comme s'il allait de soi. Et c'est ainsi qu'aujourd'hui, dans tous les domaines professionnels, des personnes se spécialisent dans la production ou dans l'effacement de traces, dans leur collecte ou dans leur interprétation à partir d'approches tantôt qualitatives tantôt quantitatives. Cette approche superficielle de la trace laisse penser qu'il n'est point nécessaire de réunir des chercheurs de plusieurs dis-

1. Ce chapitre destiné à un public plus familier du vocabulaire en sciences humaines et sociales présente certaines des notions illustrées dans le précédent chapitre dans un vocabulaire plus spécifique.

2. BERGSON H., *Matière et mémoire*, Presses Universitaires de France, 72^e éd., 2008.

3. Comme expliqué *infra* dans « Fragments théoriques du signe-trace », dans le contexte théorique qui est le notre « tout est signe-trace ». En conséquence, prétendre explorer l'infini des traces relèverait de l'absurde. Notre ambition se cantonne ici à produire une prise de conscience de l'importance d'une notion, la trace, qui pour être omniprésente dans le langage, n'est que peu questionnée en termes de signification. Pour nourrir la réflexion, les auteurs proposent des illustrations. Chaque lecteur en puisera de plus significatives pour lui dans ses connaissances et dans ses expériences de vie.

ciplines pour aller au-delà de cette apparente simplicité. En fait, il apparaît pertinent de mettre en évidence en quoi l'interprétation de la trace relève d'une forme d'herméneutique visant à attribuer du sens à ce qui est observé.

Par exemple, l'usage des nouvelles technologies de communication⁴ – dont Internet – trouve des réponses dans les traces laissées par l'Homme à travers son histoire⁵. C'est dire que l'inquiétude actuelle de la résurgence du passé dans le présent à travers les données numériques mérite d'être interrogée et replacée dans des analyses approfondies qui scrutent les traces laissées par l'Homme à chaque tournant décisif de son histoire ; par exemple – pour n'évoquer que les questions de communications à distance – au moment décisif de l'apparition de l'écriture ou de celui de l'imprimerie. À chaque étape, à chaque technique nouvellement découverte, s'observe l'empreinte de la technique sur les mentalités, les comportements, les modes de vie, les logiques d'usage et les modèles de connaissance⁶. Les rappeler et mettre en évidence que la trace existe en tous lieux, en toute matière et également en tout individu permet de situer cette nouveauté dans la permanence des processus qui construisent la trace humaine.

Les inquiétudes concernant les traces laissées sur le Web ne devraient pas faire oublier que l'Homme traverse à chaque instant de sa vie des événements résultant d'interactions de systèmes complexes aussi bien individuels, que familiaux et sociaux, événements qui laissent des traces conscientes ou inconscientes dans sa matière corps, dans sa représentation du monde, dans ses comportements⁷ en général

4. Cf. *infra* MARTIN-JUCHAT F. et PIERRE J., « Facebook et autres sites de socialisation : une surveillance librement consentie », PAPILOUD Ch., « L'intégration sociale par la traçabilité » et Groupe NU, LABICHE J., HOLZEM M., « Les interactions homme-machine : La trace en perspective ».

5. Sur cette question d'une lecture des objets contemporains à travers des sources anciennes, consulter la conférence de JEANNERET Y., « Peut-on parler d'humanités numériques ? », Université populaire du Havre, enregistrement audio disponible sur le site CDHET, <http://cdhet.galilo.info>.

6. Cf. PERRIAULT J., *La logique de l'usage, essai sur les machines à communiquer*, L'Harmattan, 2008.

7. Cf. *infra* GALINON-MÉLÉNEC B., « Fragments théoriques du signe-trace ».

et dans son langage en particulier⁸. Ainsi à travers son histoire individuelle et sociale, chaque Homme développe une sensation spécifique qui lui donne plus ou moins d'appétence, d'appel gourmand pour tel ou tel aliment, pour telle ou telle boisson. Comment expliquer la saveur ressentie autrement que par la trace ? (BOUTAUD) Comment traduire le goût et l'image gustative à travers le langage (BOUTAUD). En ce sens, il serait possible d'énoncer que la coupure individu/société⁹ est un *artefact*, tant l'individu, nourri depuis sa naissance par ses interactions avec l'environnement humain et non humain, ne peut nier que son *identité* (MARTIN-JUCHAT, PIERRE, STECK) contient ces traces d'interactions qu'elles soient en co-présence ou à distance.

Ainsi, indispensable lien entre hier et aujourd'hui, la trace humaine se retrouve depuis l'origine de la présence de l'Homme sur terre. Incontournable, inhérente au temps qui passe, la trace de l'homme que ce soit à l'intérieur de lui (usure des organes, empreinte dans la mémoire consciente ou inconsciente, etc.) ou dans son environnement est partout. Car dans la mesure où il a une action sur son environnement – non humain comme humain, l'Homme le modifie peu ou prou, et en modifiant l'environnement interagit sur lui-même. Remarquons néanmoins que le fait que l'Homme laisse des traces de son passage¹⁰ ne signifie pas nécessairement qu'elles soient reconnues (repérées, observées, interprétées). Ainsi, l'humain porte au plus intime de lui-même des traces de son passé et ne les reconnaît pas nécessairement, alors même qu'elles agissent sur son action présente qu'il place ainsi également à l'abri de l'éphémère.

Quand elle est repérée, la trace prend toujours sens dans une dynamique qui relie son contexte de production et d'interprétation. Car l'origine de la trace doit être également interrogée. En effet, elle peut

8. Cf. *infra* LEPASTOUREL N. et TESTE B. « Traces langagières en psychologie sociale de la communication ».

9. BOURDIEU P., *La distinction, critique sociale du jugement*, Paris, Éditions de Minuit, 1979.

10. Cf. *infra* STECK B., « Flux et territoires : de la trace à la marque, une question de distance ». GRAMACCIA G., « Les institutions de la médiation symbolique en quête de l'Homme trace ». BERNARDOT M., « À la recherche des sans-traces : cultures, espaces et citoyennetés ». LESOURD M., « Traces coloniales. Le "Blanc" et "l'Indigène", regards-traces croisés dans la mondialisation ».

être fabriquée de toutes pièces pour en jouer, créer de faux indices, lancer autrui sur des interprétations voulues. La justesse de l'interprétation se situe dans cette dynamique. Ainsi, même si une trace paraît figée dans sa matérialité, son sens se rejoue dans l'interprétation présente qui, elle-même, est trace de la perspicacité et de l'entendement de celui qui interprète.

En ce sens, cet ouvrage lui-même est trace ; une trace matérielle : le livre ; et plus immatérielle : celle de l'état des connaissances des auteurs ou plus exactement du tri qu'ils en ont fait pour offrir au lecteur une approche logique et didactique de leur représentation de la trace. La lecture également est trace : trace du processus d'interprétation du texte¹¹, trace des connaissances du lecteur.

Plus loin encore, un examen de l'ensemble du vivant montrerait l'universalité de la trace. Ainsi, inhérente au vivant, elle aurait pu, depuis longtemps, être l'objet de nombreuses recherches et publications en sciences humaines. Ce n'est pas le cas. Par contre, trace de l'actualité du questionnement et peut-être indice d'une montée d'inquiétude, un certain nombre de recherches¹² récentes l'ont choisie comme sujet d'étude. En contribuant à faire émerger un sens de la trace au croisement de différentes disciplines (sciences de l'information et de la communication, sciences du langage, psychologie sociale, informatique, sociologie, géographie), l'ouvrage *L'Homme trace* s'inscrit dans ce mouvement et participe de la compréhension de la trace dans une logique à la fois théorique et pratique.

QUELQUES FACETTES DE LA TRACE

Compte tenu de l'universalité de la trace, les auteurs réunis dans cet ouvrage ne prétendent pas à l'exhaustivité dans la présentation des différentes facettes de la trace. Ils s'attachent plus spécifiquement à en caractériser certains traits en les plaçant en perspective. Nous les présentons ici brièvement tout en renvoyant, entre parenthèses, aux auteurs qui les analysent dans leurs chapitres et en signalant, par

11. Cf. JEANNERET Y., « Complexité de la notion de trace. De la traque au tracé » et Groupe NU, LABICHE J., HOLZEM M., « Les interactions homme-machine : La trace en perspective ».

12. Cf. bibliographie en fin de chapitre.

l'italique, les termes qui sont réunis dans l'index de fin d'ouvrage, cet index ayant pour objectif de permettre au lecteur de saisir la déclinaison du sens des termes utilisés.

La discontinuité matérielle

En premier lieu, la question est de repérer la nature de la trace : est-elle de l'ordre de la *matérialité* ? (JEANNERET). Si oui, comment alors expliquer le raisonnement du détective qui interprète le fait qu'il n'y ait aucune *empreinte* – au sens pris dans le contexte policier – dans un lieu habituellement fréquenté par l'Homme ? Dans ce cas, l'absence de trace est interprétée comme une trace, la trace d'un effacement volontaire et donc la trace du *passage* d'un effaceur de trace. Ainsi, ce qui attire l'attention de l'enquêteur, c'est *la discontinuité* : à cet endroit précis, il devrait y avoir des traces du passage de l'Homme – elles sont présentes partout ailleurs – et, à cet endroit précis où il y a des raisons de s'interroger sur ce qui s'est passé, ces traces sont absentes.

Cette association de la trace à la *mobilité* naturelle de l'Homme et aux traces qu'il laisse sur son passage sera déclinée dans l'ouvrage dans différents chapitres de chercheurs géographes (STECK, LESOURD) ou sociologues (BERNARDOT) ou en sciences de l'information et de la communication (GRAMACCIA). Avec ces auteurs, il apparaît que la question de savoir qui peut vouloir effacer la trace de tout *passage* renvoie non seulement à une personne mais aussi à des organisations et des institutions (GRAMACCIA, BERNARDOT), institutions qui peuvent vouloir fixer la trace d'un événement qu'ils souhaitent valoriser aux travers de *marques symboliques* visibles et dont le sens perdure dans le temps (GAUTHIER).

Cette interprétation – qui présuppose une relation de *causalité*, nous y reviendrons¹³ – introduit également la question de la différence à établir entre trace, *indice et signe*¹⁴. Cette distinction explorée depuis longtemps par des sémiologues qui la situent ici dans une approche épistémologique (JEANNERET, BOUTAUD) reste relativement

13. Cf. *infra* JEANNERET Y., « Complexité de la notion de trace. De la traque au tracé ».

14. *Ibid.*

peu familière à des chercheurs d'autres origines disciplinaires. Si le premier analyse ici les traces *artefacts* (c'est-à-dire les traces portées par les objets matériels) et laisse au second les traces portées dans et par le *corps*, les deux auteurs offrent une traversée bibliographique qui fournit des outils non spécifiques à leur discipline de compréhension de la trace.

Le pré-supposé interprétatif

Dans le contexte sémiotique, la disparition d'une trace¹⁵ peut être interprétée comme un *indice* plaidant en faveur d'une mise en scène. L'absence de trace prend alors, paradoxalement, la forme d'une trace, l'indice d'un effacement¹⁶. Autre exemple, s'il est interprété que tous les signes sont placés dans un objectif d'*identification*, que leur caractère est *démonstratif*¹⁷ et qu'ils sont là pour produire un sens voulu, c'est qu'il y a en amont une *hypothèse interprétative* selon laquelle il peut s'agir d'une *mise en scène* soigneusement orchestrée.

Cependant, la réalité étant un entrelacement complexe de signes, toute simplification laisse transparaître, en creux, la trace de l'effacement de *signes-traces*¹⁸. L'effacement de signes-traces portant de l'ombre à la visibilité des signes volontairement mis en avant pour induire du sens peut être envisagé (MONSEIGNE). Trop peu de signes-traces peut donc devenir un signe *invisible-visible*, un langage muet mais *signifiant*. Passant d'une analyse de la trace à l'indice, il deviendra possible d'en examiner une circularité aboutissant à la notion de signe-trace (GALINON-MÉLÉNEC).

15. Pour la question de l'enjeu de la disparition des traces, nous renvoyons aux chapitres de l'ouvrage qui traitent des migrants et en particulier à ceux de BERNARDOT M., *infra op.cit.* et de GRAMACCIA G., « Les institutions de la médiation symbolique en quête de l'Homme trace ».

16. Effacer le signe-trace pour effacer la reconnaissance de la trace est le souhait des meurtriers comme de tous ceux qui craignent que les signes-traces deviennent des indices de leur culpabilité réelle ou imaginée.

17. Cf. *infra* MONSEIGNE A., « L'homme interactionniste en politique ».

18. Cf. *infra* GALINON-MÉLÉNEC B., « Fragments théoriques du signe-trace » et « Du diagnostic médical au diagnostic social ».

L'indétermination du signe

Pour reprendre l'exemple de l'enquête, le signe (l'absence de trace) n'est signifiant que pour le détective et encore pas pour n'importe lequel d'entre eux. Pour l'un d'entre eux ; celui qui *indexe* (JEANNERET) le signe à une représentation des comportements d'un habile coupable dont l'objectif est de manipuler des traces pour faire obstruction au dévoilement de la réalité des faits. Ainsi *indexée*, la disparition des traces de passage apparaît-elle aux yeux du détective comme le signe-trace (GALINON-MÉLÉNEC) d'une continuité comportementale. Le détective a l'expérience de ce comportement chez 1, 2, 3,....n coupables. Par un processus d'induction bien connu (HUME¹⁹), cette indexation corrobore l'interprétation d'un événement artificiellement construit, d'un *artefact*.

L'inscription mémorielle

Cependant, malgré cette volonté de disparition de traces liées à la réalité d'un événement passé, il peut exister d'autres traces, des *traces de traces* : un enregistrement vidéo ou audio à partir de matériels dont l'existence était inconnue du coupable. Cette mémoire matérialisée de l'événement constitue une autre forme de trace, qui, elle, est obligatoirement associée à une *inscription* (JEANNERET, LABICHE, HOLZEM, GROUPE NU) matérielle. Dans d'autres contextes, entrent dans cette taxinomie les *archives* que le support soit de type relativement ancien (lettres, livres, journaux, émissions de télévision²⁰, etc.) ou plus moderne (traces laissées sur le Web), le *média* n'échappant pas aux processus décrits et portant en lui la *trace indicielle* (BOUTAUD) des systèmes qui l'ont produite.

Ces traces peuvent également être effacées ; mais plus difficilement. D'où la prudence de tout individu dans la mémoire duquel reste gravée la devise « les paroles s'envolent, les écrits restent ».

19. HUME, (1947), *Enquête sur l'entendement humain*, Aubier Montaigne pour la traduction, Flammarion, 1983 pour l'édition citée.

20. Par exemple : http://www.ina.fr/sciences/et_techniques/espace/video/CPF/86601499/apollo-11-premiers-pas-sur-la-lune.fr.html. Cf. *infra* GALINON-MÉLÉNEC B. « Prolégomènes illustrés de la trace, l'exemple du 21 juillet 1969 ».

Plus les destinataires sont nombreux ou incontrôlables, plus il convient d'être prudent. Ainsi, les traces qui circulent sur Internet²¹, de par leur caractère de mondialisation potentielle, rendent l'effacement sinon impossible du moins très difficile. Ces traces font l'objet d'un examen attentif des « enquêteurs²² » à la recherche d'indices plaidant à la faveur de l'une ou l'autre interprétation²³.

L'implicite temporo-causal

Dans la perspective de recherche de preuves, on voit que la trace s'inscrit dans *un rapport de causalité* intégrant une dimension temporelle : la continuité et la succession entre présent et passé. On voit également que ce qui est en cause est l'existence présente d'un phénomène qui renvoie à l'existence passée d'un autre phénomène, une *dimension résiduelle* (GAUTHIER) et que ce renvoi n'est possible que parce que celui qui observe la *trace* (l'*empreinte* sur une arme de doigts autres que ceux du supposé suicidé) corréle le *phénomène présent* (observation immédiate) avec le *phénomène absent* (la présence d'un tiers ayant touché l'arme). Remarquons également que les traces laissées par ce tiers n'indiquent pas nécessairement que cet individu soit coupable d'un meurtre. Aboutir à déterminer qui est le présumé coupable nécessite d'associer raisonnement et intuition dans un *processus dynamique* qui met en jeu des *systèmes* multiples individuels – les personnes en interactions – et sociaux – modalités de l'enquête, légitimité de l'enquêteur, système juridique, etc. Le résultat, comme tout produit d'*interactions communicationnelles*, comprend la *trace*

21. Pour des illustrations de la question du lien entre traces, traçabilité et développement des technologies de communication, nous renvoyons aux chapitres de PIERRE J. et MARTIN-JUCHAT F., « Facebook et les sites de socialisation : émergence d'un modèle de surveillance librement consentie » et à PAPILOUD Ch., « L'intégration sociale par la traçabilité ». En ce qui concerne la question des traces laissées sur le Web on se référera au chapitre de PIERRE J. et MARTIN JUCHAT F. et à leur bibliographie.

22. Ici le terme « enquêteur » renvoie à tout individu à la recherche de traces, d'indices.

23. Sur l'analyse des traces laissées sur le Web, cf. *infra* le Titre I de l'ouvrage et en particulier les chapitres d'Yves JEANNERET, de Fabienne MARTIN-JUCHAT et de Julien PIERRE.

de la relation dominant/dominé (BERNARDOT, GALINON-MÉLÉNEC, GRAMACCIA, LESOURD) qui peut-être implicitement ou explicitement significative de *trace des pouvoirs institutionnalisés* (GAUTHIER, GRAMACCIA).

S'éloignant de l'illustration de la recherche de traces par le détective, celle de l'archéologue à la recherche de *vestiges matériels* (bâtimens, outils, poteries, armes, vêtements, pièces de monnaie) ou humains (crânes, os, etc.) de ce qu'a produit l'Homme ou de l'Homme lui-même au cours de l'histoire de l'humanité présente d'autres avantages. Il met en évidence la nécessité de faire appel à des *systèmes* interprétatifs différents (sciences humaines, sciences de la terre, sciences naturelles...) pour interpréter la trace²⁴. Il donne ainsi une mesure de l'interprétation de la trace placée au nœud de l'entrelacement de différents systèmes. Il montre aussi que le clivage entre passé et présent est une sorte d'artefact dans la mesure où ce qui se joue dans l'interprétation c'est l'*interaction* entre le passé et le présent. Dans cette perspective, la *trace* gagne une dimension *dynamique* qui la place à l'interface des *systèmes* directs (personnes et environnement immédiats qui interagissent dans cette production) et indirects (contexte économique, culturel, etc.) qui la produisent.

Des contours à définir

Quelles que soient les disciplines, la trace reste *polysémique* et n'est pas ici revendiquée comme *concept* car le degré de contrôle épistémologique de son *usage* semble encore insuffisant. Pour aboutir au statut de concept, la trace – ici présentée dans une diversité disciplinaire voulue – aurait dû systématiser le dévoilement des préconceptions théoriques à l'origine, la « grammaire générative » (CHOMSKY) des énoncés des chercheurs. Or, les disciplines ne sont pas égales quant à l'avancée des travaux relatifs à la trace. Et si des sémiologues présents dans l'ouvrage en connaissent depuis longtemps

24. De plus, dans la recherche des *traces* de l'histoire de l'Homme se joue une *dimension identitaire* sur l'espèce humaine. Et, à l'heure où se pose la question de la frontière à venir entre l'humain et le post humain, symboliser l'Homme par rapport aux traces *matérielles* de son passé pouvait nourrir une sorte de *cartographie de l'histoire de l'humanité*.

la pluralité de sens²⁵, d'autres chercheurs ont avec cet ouvrage initié leur questionnement.

Aussi nous contenterons-nous – dans une étape provisoire – d'attribuer à la trace le statut de *notion* et d'en examiner les *usages* par les différents auteurs. Nous disons bien « auteurs » et non pas « disciplines » car au sein même des disciplines des divergences existent. Par exemple au sein des sciences de l'information et de la communication (SIC), le rôle de l'approche interprétative est pour les uns, incontournable (JEANNERET, BOUTAUD), alors que pour les autres elle s'oppose au statut de l'objectivité des faits (GAUTHIER).

ITINÉRAIRE

L'usage de la notion de trace ne pouvant donc être assimilé à une spécification disciplinaire et les contraintes éditoriales nous conduisant à des regroupements, le sommaire s'articule sur une autre logique. Partant d'une conception de ce qui est longtemps apparu comme le propre de l'Homme, le langage, (Titre I), la présentation des facettes de la trace suit un itinéraire qui interroge l'interaction entre l'intériorité et l'extériorité de l'Homme *via* le corps (Titre II) et s'élargit à diverses dimensions historiques, politiques et spatio-temporelles des usages sociaux de la trace (Titre III).

I. Le langage

Dans ce titre, nous « traquerons » (Yves Jeanneret) le sens du mot « trace », nous explorerons l'usage de l'utilisation de l'écriture *via* le numérique (Groupe NU, Fabienne Martin-Juchat et Julien Pierre) et nous nous demanderons comment la psychologie sociale aborde les traces langagières (Nadia Lepastourel et Benoît Testé).

25. Cf. *infra* les chapitres des auteurs sémiologues de la communication (JEANNERET et BOUTAUD) et la conclusion de l'ouvrage.

1. Complexité de la notion de trace. De la traque au tracé, Yves Jeanneret²⁶

À partir d'une définition provisoire selon laquelle « la trace est un objet inscrit dans une matérialité que nous percevons dans notre environnement extérieur et dotons d'un potentiel de sens particulier », Yves Jeanneret se propose en premier lieu de la spécifier comme la capacité dans le *présent* de faire référence à un *passé absent* mais postulé. Puis, tout en considérant ses *usages* en *discours* en tant qu'opérations produisant ou occultant des savoirs, il s'interroge sur le fait de qualifier de « trace » certaines productions communicationnelles ; jusqu'à quel point est-ce pertinent ? Sur quelles difficultés débouche cet usage ? Sa « traque » du sens de la trace le conduit à offrir au lecteur une revue de la littérature²⁷ sur le sujet. La *naturalité* apparente de la trace tombe alors au profit d'une compréhension *complexe* qui situe cette notion au regard d'autres plus ou moins déjà explorées : le *signe*, l'*indice*, l'*index*, l'*inscription*, les *tracés*, etc. Tout en limitant l'analyse aux « *médias* dans les *situations* et *dispositifs* de communication où la trace est exploitée pour sa valeur de *représentation* du monde et de support de l'*énonciation* », l'auteur contribue ainsi à une spécification de la trace qui dépasse largement les champs d'application exposés.

2. Les interactions homme-machine : La trace en perspective, Groupe NU²⁸, Jacques Labiche, Maryvonne Holzem

Ces auteurs qui constituent une communauté auto-dénommée interdisciplinaire de chercheurs des Universités de Rouen et de Caen, analysent comment les *systèmes numériques* actuels (interface de dialogue, bases de données, ...) conduisent à une interaction système/utilisateur forcément appauvrie, parce qu'ancrée dans un envi-

26. Cf. bibliographie de l'auteur.

27. Revue de la littérature comprenant – entre autres références – les écrits de R. Barthes, d'A.M. Christin, de J. Davallon, de J. Derrida, de P. Fabri, de M. Foucault, de C. Ginzburg, de B. Latour, d'H. Parret, de Ch.S. Peirce, de P. Ricœur, d'E. Souchier et d'E. Veron.

28. Cf. bibliographie des auteurs.

ronnement prédéfini propre à produire des réponses sous forme de thésaurus qui réorientent la question de l'*utilisateur*. Observant qu'à des requêtes en langue naturelle, le *système* répond en termes de requêtes acceptables par lui-même, les auteurs remettent en question la pertinence de ce fonctionnement et jettent les bases de la conception d'un environnement numérique de travail (E.N.T.) capable de s'enrichir d'apports successifs dus à des *interactions* de plus en plus denses et *complexes*. Ils s'interrogent à la fois sur la nature du couplage sujet / environnement / informatique et sur l'*interprétation textuelle* à l'œuvre en *navigation intertextuelle (herméneutique numérique)*. Ils cherchent à définir de nouvelles approches pour les échanges de contenus en reconsidérant les *interfaces cognitives* et *interactives* à mettre en œuvre pour l'accès à ces contenus, surtout lorsque la collection de *documents* augmente en masse. Ces questions théoriques sont abordées à partir d'observations portant sur des documents ayant trait au droit du transport et à la logistique pour la gestion des *risques*.

3. Facebook et autres sites de socialisation : une surveillance librement consentie, Fabienne Martin-Juchat²⁹ et Julien Pierre³⁰

Ces deux chercheurs en sciences de l'information et de la communication (SIC) observent l'adoption massive de sites de socialisation (facebook, twitter, etc.) par une catégorie d'Internautes et s'interrogent tant sur les *motivations* que sur les *enjeux* de ces traces. Ils inscrivent ces pratiques dans un processus identitaire complexe, entre récit auto-documenté et réputation auprès des pairs. Pour les appréhender, ils croisent une approche psychosociologique et une approche issue de l'interactionnisme symbolique. À l'examen de la facilité d'accès des traces mises en ligne, du maillage du *graphe* social du membre et du risque de consultation par des tiers non sollicités, ils s'interrogent également sur la *tension* entre la trace et l'*oubli*, entre la logique de transparence (consciente ou non) et la logique de surveillance (verticale ou transverse). À travers un dispositif d'obser-

29. Cf. bibliographie de l'auteur.

30. En thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication depuis 2009 à Grenoble III ; thèse intitulée *Pratiques, usages et enjeux sociopolitiques de l'identité numérique*.

vation participante et une série d'entretiens menée auprès d'apprentis et d'acteurs périphériques (en entreprise ou en formation), ils observent comment l'utilisation de Facebook (notamment) peut conduire à une forme de *surveillance* librement consentie, à partir de l'hypothèse d'une indifférence au regard des enjeux. Ils remarquent que ce manque de conscience (politique et comportementale) oblige à l'*apprentissage* d'une compétence sociale nouvelle, caractéristique des phases de développement des technologies de l'Information et de la Communication (TIC) telles qu'elles avaient été précédemment identifiées lors de l'émergence des messageries d'entreprise. Le constat du développement du *contrôle de l'identité numérique* les conduit à poser les questions de *sécurité*, d'*éthique* et de construction de soi.

4. Traces langagières en psychologie sociale de la communication, Nadia Lepastourel³¹ et Benoît Testé³².

Ce chapitre propose un aperçu des recherches en psychologie sociale de la communication portant sur les « *traces langagières* » insérées dans les discours. L'objectif général est de dresser une revue des principaux auteurs mettant en évidence d'une part, la présence dans le discours de traces révélatrices des *appartenances sociales* des locuteurs, de leurs attitudes vis-à-vis de l'objet du discours ou des buts de leurs communications et, d'autre part, le fait que ces traces langagières affectent la réception des discours, les attitudes des récepteurs, leurs jugements et l'évaluation des messages. La notion de trace renvoie ici principalement à la forme des énoncés langagiers, à leur structure, par opposition au fond sémantique. Les approches privilégient les recherches en psychologie qui envisagent les traces langagières comme des indices liés à des *processus cognitifs* et comme dépendant du contexte social dans lequel les discours sont produits.

31. Cf. bibliographie de l'auteur.

32. Cf. bibliographie de l'auteur.

II. Le corps comme entour sémiotique

La corporéité caractérise la condition humaine. Aussi apparaît-il difficile d'éviter les questionnements induits par cette dimension qui influe non seulement sur nos perceptions – au travers des sens – mais aussi sur nos comportements, c'est-à-dire sur les interactions entre l'Homme et son environnement. Ainsi, Jean-Jacques Boutaud et Stéphane Dufour se demandent-ils comment se construit la sensation intime du goût, quelles manifestations sensorielles elle recouvre, et comment décrire et surtout communiquer aux tiers la sensation ressentie. Béatrice Galinon-Méléneq, elle, scrute la notion de « signe-trace », transversale de son point de vue à tous les signes, et en propose une illustration à partir de l'analyse de situations de « souffrance au travail » décrites par des « médecins du travail », souffrance pouvant aboutir au suicide, atteinte ultime au corps vivant. À sa suite, Annick Monseigne, consultante en communication politique, nous propose de déplacer notre compréhension de la communication politique, en la situant dans l'approche de l'échoïsation corporelle de « signes-traces ». Enfin, Christian Papilloud, montre comment le corps du passant ordinaire peut devenir la cible d'individus qui ont pour simple objectif d'en faire, *via* les images transmises par téléphone mobile, un spectacle plus ou moins porteur de violences corporelles.

1. L'indicible et l'indiciel : Empreinte gustative et trace figurative, Jean-Jacques Boutaud³³ et Stéphane Dufour³⁴

Deux chercheurs en sciences de l'information et de la communication travaillent ici « le discours sur le sensoriel », devenu un lieu commun de la communication individuelle, de la communication publicitaire, du marketing sur le lieu de vente ou de la communication événementielle. La *motivation* première de ce discours est de toucher le sujet, de l'atteindre, par un *contact indiciel* avec le monde, faisant d'abord appel aux sens, aux sensations, avant l'émergence du sens lui-même. Un contact indiciel à travers lequel s'effacerait la *médiation*, à moins que la médiation ne garde ou ne porte en elle quelque trace indicielle

33. Cf. bibliographie de l'auteur.

34. Cf. bibliographie de l'auteur.

de contact avec l'objet. Ce phénomène est plus marqué encore lorsqu'il s'agit de communiquer sur les sens, les objets ou les domaines sensoriels, comme le goût, l'attrait du parfum ou l'enchantement sensoriel lié à l'expérience. Une hypothèse est que la communication gagne en intensité, en profondeur aussi, dès qu'elle cherche, dans ses vertus expressives, les moyens de garder la trace de l'*expérience* première, directe, ou qu'elle travaille ses formes expressives comme autant d'empreintes pour concevoir une expérience à reconstruire. L'empreinte, la trace, l'indice – les auteurs démêlent ici le fil de ces manifestations sensibles et expressives – les engagent à décrire des *stratégies figuratives* (images, objets, espaces, situations, etc.) qui maintiennent ou créent un lien somesthésique, synesthésique, avec la sensation d'origine ou les manifestations sensorielles inscrites dans la visée de la communication. Le goût et l'image gustative vont nourrir cette réflexion sur l'*indicible* et l'indiciel, les possibilités de rendre *visible* et *sensible*, le propre de la notion intime du goût.

2. *Du diagnostic médical au diagnostic social, Béatrice Galinon-Mélénc*³⁵

L'auteure part d'un exemple, le diagnostic médical, pour introduire la notion de « signe-trace » qui sera théorisée dans le chapitre suivant. Le point de départ : une situation banale, la consultation pour cause de fatigue. Ce symptôme est considéré comme un signe-trace. L'auteur montre la difficulté de répondre à la question « trace de quoi ? ». L'élargissement progressif des interrogations est l'occasion de montrer l'enchevêtrement des causalités et la difficulté de la justesse interprétative. La pertinence de la question apparaît d'autant plus grande que le nombre de cas de suicides en contexte professionnel oblige médecins et chercheurs en sciences humaines et sociales à s'associer pour interpréter ces signes-traces.

Pour analyser les cas limites de stress en milieu professionnel, l'auteur introduit des notions nouvelles : les « *Normin* » (normes internes) et les « *Normex* » (normes véhiculées dans l'environnement). Elle analyse comment leur mise en contact et en interaction produit tantôt de l'insertion (dans le cas envisagé, il s'agit d'insertion profes-

35. Cf. bibliographie de l'auteur.

sionnelle, de recrutement), tantôt des tensions (se traduisant par des conflits au travail), tantôt des exclusions directes (menaces de licenciement) ou indirectes (harcèlement visant à produire de l'auto-exclusion). Elle situe le seuil critique qui fait passer l'individu du supportable à l'insupportable dans le passage au « *Désanorm* » (désajustement entre Normin et Normex) et dans l'impossibilité de pouvoir envisager des lieux où le réajustement soit possible. À l'occasion de cette analyse, l'auteure montre que les signes-traces ne sont pas le fait des seuls comportements des personnes physiques, mais également des comportements des personnes morales (au sens juridique d'organisation) et du corps social en général.

3. *Fragments théoriques du signe-trace, Béatrice Galinon-Méléne*c

L'auteure propose de rapprocher les termes signe et trace en « signe-trace » en vue de signifier que le processus qui a produit le signe est présent dans le signe. Cette proposition explore quelques-uns des paramètres présentés dans l'ouvrage. Pour l'auteure, en devenant « signes-traces », les paramètres renvoient, en *infra*, à l'histoire qui les a construits et s'intègrent, en *supra*, dans une matrice dont la résolution produit un signe-trace résultant.

4. *L'homme interactionniste en politique, Annick Monseigne*³⁶

Annick Monseigne, consultante en communication politique et docteur en sciences de l'information et de la communication, présente ici une *étude de terrain* ayant abouti à montrer l'importance des situations informelles d'interactions maire/citoyens par rapport aux discours construits par le maire et ses *conseillers en communication* à propos de la participation. Dans l'observation de la perception par le citoyen de l'expression, formelle et informelle d'un maire revendiquant une démarche de participation, le rôle de l'*échoïsation* corporelle des signes-traces en interaction apparaîtra essentiel. Sans nier ni la probable stratégie par les Hommes politiques (en particulier les *Hommes politiques* à dimension nationale par opposition à une dimension locale) de la mise en visibilité contribuant à la qualification

36. Cf. bibliographie de l'auteur.

de ces signes, ni l'indiscidabilité interprétative fondamentale, elle tente de repérer le rôle de la proxémie dans ses dimensions concrète et abstraite dans leur interprétation et leur qualification par les citoyens.

5. *L'intégration sociale par la traçabilité, Christian Papilloud*³⁷

Christian Papilloud, sociologue, s'intéresse au développement de la traçabilité humaine *via* la miniaturisation des technologies contemporaines et la généralisation de l'usage de l'ordinateur personnel ou du téléphone portable. Il analyse cette émergence de la systématisation du *contrôle médial* (contrôle du rapport des acteurs sociaux à leur environnement par recours à une technologie digitale) en s'interrogeant sur les implications du *résultat d'une traçabilité* qui n'est plus l'instrument privilégié d'un appareil institutionnel chargé de traquer la *déviance*. Pour illustrer son analyse, il prend l'exemple du *happy slapping*, initialement « joyeuse baffe » technologiquement orchestrée, devenu au fil du temps un acte de violence physique filmé, perçu par les délinquants comme une mise en *spectacle* de leurs actes de délinquance, spectacle diffusé en instantané par le téléphone portable. Toute personne détentrice d'un téléphone portable devient donc potentiellement dangereuse. Faut-il supprimer le téléphone portable pour autant ? Évidemment, non. Il convient plutôt d'examiner les motivations des *slappeurs*, les réactions de leurs victimes, et le rôle possible des systèmes personnels (les questions d'identité, de représentation de soi, d'appartenance à un groupe) et sociaux (la police, la justice, les organisations d'intégration sociale, etc.). La question centrale devient alors la capacité et la volonté des particuliers à *rester traçables* afin que l'ordre social puisse être assuré *via* un contrôle médial généralisé.

III. Mobilité, traces, marques et intentionnalité

La mobilité a toujours participé à l'histoire de l'Homme, ne serait-ce que pour trouver la nourriture nécessaire à sa survie. Ce ne sera qu'avec l'agriculture qu'il pourra s'offrir le privilège de la sédentarité. Avec l'apparition des lieux où il se fixe, l'Homme va devoir ré-

37. Cf. bibliographie de l'auteur.

pondre à de nouveaux problèmes : identification des lieux et des Hommes qui y sont associés, communication, transports etc. L'Homme n'est pas seulement un *petit poucet* laissant derrière lui des traces, repères territoriaux lui permettant de revenir sur ses pas, il est aussi celui qui rêve d'un ailleurs où « l'herbe serait plus verte », cette analogie ne se référant pas seulement aux ressources du sol mais également aux conditions économiques et culturelles d'existence. Poussé ainsi vers l'ailleurs, l'Homme conditionné par sa corporéité s'inscrit incontestablement à chaque instant dans un lieu défini. Ainsi en tension permanente entre l'ici et maintenant et l'ailleurs, il retrouve sa *mobilité* initiale³⁸. Comme toujours, dans ses déplacements, il laisse volontairement ou involontairement des traces et établit des marquages, souvent volontaires, de son passage. Pour les auteurs réunis ici, la distinction entre trace et marque est centrale. Les différentes disciplines convoquées en précisent les *enjeux sociaux* : les uns (STECK, LESOURD) l'analysant à partir de notions transversales aux géographes (territoires, mobilité, etc.), les autres à partir de la dimension institutionnelle (GRAMACCIA, GAUTHIER, BERNARDOT).

*1. Flux et territoires : de la trace à la marque, une question de distance, Benjamin Steck*³⁹

Pour Benjamin Steck, l'homme du passé était strictement configuré par une territorialité de proximité, peu importe qu'il fût sédentaire ou nomade. Il était d'ici ou de là-bas. La révolution des transports a réduit les dimensions du monde et celle des moyens de communication, a accéléré les flux d'informations et permis leur diffusion immédiate en temps réel. Les *migrants* contraints ou volontaires, pauvres ou riches, du Nord ou du Sud, disposent désormais d'instruments pour configurer le monde autrement que les générations précédentes. L'être humain peut prétendre à une sorte d'*ubiquité* où l'ici et le là-bas ne se distinguent plus aussi nettement qu'ils ne le faisaient. Dans le temps même de son action particulière, bien que strictement géo-référencée,

38. Cette tension pourrait également être analysée comme provoquant un nomadisme moderne : le nomadisme numérique. À ce sujet, cf. « Mobilité et ubiquité. Vers le nomadisme numérique », *Les cahiers de l'ANR*, n°1, juin 2009.

39. Cf. bibliographie de l'auteur.

l'être humain entre en relation quasi permanente avec l'ailleurs, pourtant physiquement éloigné. Son identité en est profondément transformée. Elle n'est plus seulement une question de construction territoriale de proximité. Elle est une *identité réticulaire*, un système de lieux mis en relation, par delà la distance qui les sépare. La continuité n'est plus dans la contiguïté. Elle est dans la *circulation*. Ces déplacements qui font système laissent des traces de leur *passage* sur les *territoires* parcourus. Ces traces relèvent de l'éphémère intrinsèque au mouvement. Mais l'être humain ne peut pas être que mouvement et son ancrage territorial qui le stabilise dans un cadre de *repères* consubstantiel à son existence nécessairement spatialisée, laisse des *marques*, formes urbaines, structures agraires, marchés, lieux du sacré... C'est cette articulation entre l'enracinement et le passage qui forge aujourd'hui les territoires.

2. *Les institutions de la médiation symbolique en quête de l'Homme-trace, Gino Gramaccia*⁴⁰

Pour Gino Gramaccia, la trace mérite d'être interrogée au regard de l'institution ou plus exactement du déclin d'une institution qui perdrait son modèle de référence originel, l'institution religieuse et son corollaire, le sacré, pour se dégrader en modèle organisationnel. Celui qui aux yeux de l'institution est un *profanateur*, un intrus, apparaît comme « en trop ». Son passage laisse des traces qui le désignent comme *intrus*. Dans cette optique, la trace est une *métaphore* de la bavure, un *analyseur*, un incitateur qui pousse l'institution à réagir. À partir de l'*institution* comme repère programmatique et des analyses de Dubet, Lourau et Lapassade, Gino Gramaccia analyse le rapport de pouvoir qui s'installe entre l'intrus (le sans-papier, le migrant, le précaire), son partisan et l'institution dont le fonctionnement se délite pour tendre vers un modèle organisationnel qui fait de la *traçabilité* une référence majeure.

40. Cf. bibliographie de l'auteur.

3. Les distinctions honorifiques en tant que traces institutionnelles, Gilles Gauthier⁴¹

Gilles Gauthier étudie les distinctions honorifiques (ordres, décorations, médailles, prix, etc.) et les situe en tant qu'atrophies de *pouvoirs institutionnels*. À ce titre, elles peuvent être conçues comme des traces : des *résidus* purement symboliques vidés de tout droit et de toute exigence véritables.

Les distinctions honorifiques constituent néanmoins des faits sociaux dont il peut être d'un certain intérêt de connaître la nature et de comprendre la construction. Le problème à la fois ontologique et épistémologique qu'elles posent peut être formulé comme suit : Comment une communauté humaine parvient-elle à édifier une instance sociale suffisamment consistante et donc parfaitement repérable qui reste par ailleurs totalement formelle, sans dénotation effective et même sans visée référentielle ? Si, comme le pense Derrida « Une trace ineffaçable n'est pas une trace », comment concevoir la permanence des distinctions honorifiques ?

4. Traces coloniales. Le « Blanc » et « l'Indigène », regards-traces croisés dans la mondialisation, Michel Lesourd⁴²

Que reste-t-il du *regard colonial* ? Au delà des rapports inégalitaires fortement repérés, Michel Lesourd se demande si la troisième mondialisation a effacé les représentations mises en place, organisées et véhiculées par les pouvoirs des États coloniaux lors des deux premières mondialisations de l'Europe.

La mobilité planétaire – non seulement celle des migrants réputés pauvres, en quête d'emploi dans les pays développés mais aussi celle des riches, celle des élites ou des classes moyennes qui circulent entre les métropoles mondiales pour des raisons de loisirs ou professionnelles – crée de nouvelles représentations des hommes et des sociétés. Les souverainetés politiques se sont renforcées, les capacités économiques « au Sud » ont transformé des régions entières. Mais la planète nomade est aussi celle des capitaux, des communications

41. Cf. bibliographie de l'auteur.

42. Cf. bibliographie de l'auteur.

virtuelles de l'information en temps réel, des circulations multiples. Ces mobilités ont produit un nouveau regard.

Michel Lesourd interroge ce *regard post colonial*, celui du Nord comme celui du Sud. Quel regard la mobilité, la mondialisation financière et la révolution des TIC – avec leurs effets de pouvoir, de contrôle et de domination – génèrent-elles en ce début du XXI^e siècle ? Chez l'homme au Nord et l'homme au Sud ? Chez l'ancien colonisateur comme chez l'ancien colonisé ? L'analyse qui privilégie l'axe de la relation Europe-Afrique, non seulement francophone, mais aussi lusophone et anglophone, se base sur quelques textes fondateurs et sur l'étude de l'impact des technologies de l'information et de la communication. Michel Lesourd s'attache ici à préciser la permanence et la mutation du regard colonial individuel et collectif, en le situant comme base du mode de relation entre *sociétés africaine et européenne*.

5. À la recherche des sans-traces : cultures, espaces et citoyennetés, Marc Bernardot⁴³

La contribution de Marc Bernardot interroge les conséquences théoriques et politiques de la difficulté, voire de l'impossibilité, de certains groupes sociaux de laisser des traces *durables* dans la culture, dans l'espace et comme citoyen. Il revient tout d'abord sur les réflexions épistémologiques de certaines disciplines comme l'*archéologie* ou l'*histoire* à propos de l'étude de groupe (les paysans du Moyen Âge, les pauvres de l'époque moderne ou les peuples sans écriture), puis examine comment cette question de l'étude des traces – appliquée aux catégories populaires, aux *parias* et aux *migrants* – est abordée par les sciences sociales contemporaines (sociologie, science politique, anthropologie). Enfin, il analyse en quoi les modèles actuels de prise en charge et de contrôle de ces groupes contribuent à cette *absence de traces*, dans l'espace de la ville, de la culture et de la citoyenneté, à partir d'une double action dialectique de *visibilisation victimaire* et d'*invisibilisation des menaces*.

43. Cf. bibliographie de l'auteur.

CONCLUSION

Cet itinéraire – qui ouvre la voie de l'expression conjointe de chercheurs de diverses disciplines – permet au lecteur de situer les points de convergence et de divergence des sciences humaines et sociales convoquées. Mais, au-delà de leurs différences, les auteurs s'inscrivent dans une conviction commune : il existe bien un « *Homme trace* » qui porte en lui et hors de lui la déclinaison multimodale de la complexité, et l'interprétation de ses traces suppose de replacer le sens au cœur de l'entrelacement de *systèmes complexes en interactions*.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ARNAUD M., MERZEAU L. (dir.), *Hermès*, « Traçabilité et réseaux », n° 53, 2009.
- BERGSON H., *Matière et mémoire*, Paris, Presses Universitaires de France, 72^e éd., 2008.
- BERNARDOT M., *Camps d'étrangers et de Loger les immigrés. La Sonacotra 1956-2006*, Bellecombe-en-Bauges, éditions du Croquant, 2008.
- Groupe NU, « Conception et usages d'un environnement numérique de travail pour une aide à l'interprétation de documents juridiques », dans Maryvonne Holzem, Éric TRUPIN (dir.), *Interactions & usages autour du document numérique, Actes du onzième Colloque International sur le Document Électronique*, Rouen-France, Europa Productions, 2008, p. 124-136.
- BOURDIEU P., *La distinction, critique sociale du jugement*, Paris, Éditions de Minuit, 1979.
- BOUTAUD J.J., *Un monde devenu food ?*, Précy sous Thil, Éd. De L'Armançon, 2010.
- BOUTAUD J.J., *Scènes gourmandes*, Paris, Éd. Rocher, 2006.
- CANAU J., « Traces singulières, traces partagées ? », *Socio-anthropologie*, n°12, 2002 (Texte en ligne : <http://socio-anthropologie.revues.org/index149.html>).
- DAVALLON J. (dir.), « Les traces d'usage dans un corpus de sites de tourisme », dans *Économie de l'écriture sur le Web*, 2 tomes, à paraître.
- FISHER G.N., *La trace de l'autre*, Paris, Odile Jacob, 2005.
- GALINON-MÉLÉNEC B., *Penser autrement la communication. Du sens commun vers le sens scientifique. Du sens scientifique vers la pratique*, Paris, L'Harmattan, 2007.
- GALINON-MÉLÉNEC, B., MARTIN-JUCHAT F. (dir.), *Le corps communicant. Le XXI^e siècle, civilisation du corps ?*, Paris, L'Harmattan, 2008.
- GAUTHIER G., « L'immigration et l'identité nationale : une polémique vide d'arguments », dans Philippe J. MAAREK (dir.), *La communication politique de la présidentielle de 2007. Participation ou représentation ?*, Paris, L'Harmattan, 2008, p. 137-147.
- GAUTHIER G., « La structure et les fondements de l'argumentation éditoriale », *Les Cahiers du journalisme*, n°17, 2007, p. 322-342.

- GINZBURG C., « Traces. Racines d'un paradigme judiciaire », dans Carlo GINZBURG, *Mythes, emblèmes, traces. Morphologie et Histoire*, Paris, Flammarion, 1989, p.139-180.
- GRAMACCIA G., *Les actes de langage dans les organisations*, Paris, L'Harmattan, 2001.
- GRAMACCIA G., LABORDE A., MAURIN J.L., « Rituels de la co-présence dans les projets d'innovation », dans Hugues HOTIER (dir.), *Non-verbal et organisation*, Paris, L'Harmattan, 2000, p. 49-76.
- HOLZEM M., LABICHE J., « Toward Digital Hermeneutics Based on a Semiotic of Cultures », dans *Proceedings 10th IASS-AIS World Congress of Semiotics*, La Corogne, Espagne, 22-26 Septembre, 2009, p. 227-229.
- HUME D., (1947), *Enquête sur l'entendement humain*, Aubier Montaigne pour la traduction, Paris, Flammarion, 1983 (édition citée).
- JEANNERET Y., *La vie triviale des êtres culturels*, volume 1 de JEANNERET Y., *Penser la trivialité*, Lavoisier & Hermesciences, collection Communication, médiation et construits sociaux, Paris, 2008.
- JEANNERET Y., « Peut-on parler d'humanités numériques ? », dans *Université populaire du Havre*, enregistrement audio disponible sur le site CDHET (<http://cdhet.galilo.info>).
- LABICHE J., SAIDALI Y., TRUPIN E., HOLZEM, M., BEUST P., « Interactions avec une base de documents : environnement numérique et perception sémiotique des changements indicibles », *RIHM, Revue des Interactions Humaines Médiatisées*, vol 10 (2), 2009, p. 67-84.
- LEPASTOUREL N., TESTE B., « L'influence médiatique sur les jugements judiciaires : rôle du style d'écriture dans la formation des jugements », *Psychologie Française*, n°49, 2004, p. 373-388.
- LEPASTOUREL N., MANGE J., GEORGET P., « Is Your Language a Social Clue ? Social Lexical Markers and Social Identity », *Journal of Language and Social Psychology*, n°28(4), 2009, p. 364-380.
- LESOURD M., *Le Cap-Vert*, Paris, Éditions du Jaguar, 2007.
- LESOURD M. (dir.), *Afrique, vulnérabilité et défis*, Pornic, Éditions du temps, 2003.
- MARTIN-JUCHAT, F., *Le corps et les médias : la chair éprouvée par les médias et les espaces sociaux*, Bruxelles, De Boeck, 2008.
- MARTIN-JUCHAT, F., « Penser conjointement les différents types d'interactions dont celles numériques », dans Pascale WEBER, Jean

- DESLAUX (dir.), *De l'espace virtuel du corps en présence*, Nancy, PUN, 2010, p. 65-72.
- MILLE A., MARTY J.C. (dir.), *Analyse de traces et personnalisation des environnements informatiques pour l'apprentissage humain*, Hermès Sciences Publications, collection IC2 informatique et système, 2009.
- MONSEIGNE A., « Un essai sur la trace sémantique de deux notions phares : Participation, communication : un bain sémantique partagé », *Repenser la communication dans les organisations publiques*, *Communication & Organisation*, n°35, 2010.
- PAPILLOUD C., *La réciprocité*, Paris, L'Harmattan, 2003.
- PAPILLOUD C., *Le don de relation*, Paris, L'Harmattan, 2003.
- PERRIAULT J., *La logique de l'usage, essai sur les machines à communiquer*, Paris, L'Harmattan, 1992.
- PERRIAULT J., « Jeunes générations, réseaux et culture numérique », dans *Ethnologie et prospective : l'empreinte de la technique*, Colloque de Cerisy la Salle, juillet 2009.
- SERRES A., *Quelle(s) problématique(s) de la trace*, séminaire CERCOR, Rennes, 2002.
- TESTÉ B., HAUSBERGER M., HENRY L., BARBU S., « Contextual Sensitivity and Bird Song : A Basis for Social Life », dans D. Kimbrough OLLER, Ulrike GRIEBEL (dir.), *Évolution of Communicative Flexibility : Complexity, Creativity, and Adaptability in Human and Animal Communication*, Vienna series in Theoretical Biology, London : MIT Press, 2008, p. 121-138.
- TESTÉ, B., « Le traitement de la valeur sociale dans les groupes. Vers une approche sociocognitive des décisions consensuelles », dans Jean-Léon BEAUVOIS, Robert-Vincent JOULE, Jean-Marc MONTEIL (dir.), *Perspectives Cognitives et Conduites Sociales*, vol. 9. Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2004.
- STECK B., STECK J.F., *La France*, Paris, Bréal amphi, 2008.
- STECK B., CLEACH J.Y., LE MORVAN J., *La France*, Paris, Bréal, 2000.